



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>18703</b>	<b>De M. Stéphane Mazars ( Non inscrit - Aveyron )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt;</b> Intérieur et outre-mer		<b>Ministère attributaire &gt;</b> Intérieur et outre-mer
<b>Rubrique &gt;</b> taxis	<b>Tête d'analyse &gt;</b> Lutte contre les réseaux de taxis clandestins à l'approche des JOP Paris 2024	<b>Analyse &gt;</b> Lutte contre les réseaux de taxis clandestins à l'approche des JOP Paris 2024.
Question publiée au JO le : <b>11/06/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Stéphane Mazars alerte M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur la multiplication des faux taxis dans les gares et aéroports franciliens à l'approche des jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024. À l'heure où la France s'apprête à accueillir un évènement planétaire exceptionnel, elle doit donner à voir la meilleure image d'elle-même. Pourtant, dès leur arrivée à Paris, les touristes venus assister aux épreuves olympiques et paralympiques vont être confrontés à une difficulté : les taxis clandestins dont les opérations de racolage se multiplient déjà aux abords des gares ferroviaires et des aéroports malgré une signalétique renforcée (sur l'harmonisation des prix et sur la lutte contre les fraudes) et des policiers en civil fortement mobilisés. Organisés en réseaux de plus en plus structurés, ces délinquants pratiquent notamment des prix exorbitants, parfois, exigent des paiements en liquide intraçables, ou encore, n'hésitent pas à commettre des actes de violence à l'encontre des passagers qui refusent de payer. Les réseaux sont de plus en plus structurés et la menace ne cesse d'augmenter. À l'aéroport de Paris-Orly, l'unité de contrôle des transports de personnes (Boers) compte près de 90 policiers, dont une vingtaine d'officiers de police judiciaire. Ces moyens semblent aujourd'hui insuffisants face à la prolifération des faux taxis qui sévissent à la vue de tous. Partant, à seulement quelques jours de la cérémonie d'ouverture du 26 juillet 2024, il l'interroge sur les moyens spécifiques qu'il entend déployer pour endiguer efficacement ce fléau des faux taxis, lequel, il va sans dire, nuit considérablement au secteur des taxis professionnels et à l'image du pays.